

---

## *Communiqué du SNPTES-UNSA relatif à la proposition de réorganisation des services centraux du siège de l'INSERM*

---

L'INSERM réorganise ses services centraux avec la création de deux nouveaux départements (Département des programmes stratégiques et de la science ouverte) et des mouvements des personnels dans les départements existant déjà.

Tout d'abord le SNPTES pense au personnel de l'Institut et dans le cas qui nous préoccupe ici le personnel du siège et s'inquiète de ces mouvements de personnels au sein des différents départements. Malgré nos demandes répétées au cours des différentes instances (CSAE, C3FCT,) nous n'avons pas de proposition claire concernant les objectifs et les personnels affectés dans chaque département.

Le SNPTES déplore également que notre institut puisse se retrouver sans conseiller de prévention suite au départ non volontaire de Monsieur Pelletier. Le SNPTES souhaite connaître les délais de recrutement nécessaire pour que ce poste essentiel pour les personnels soit à nouveau occupé et fonctionnel.

Il nous a été répondu que le poste est en cours de recrutement ! Les dossiers de personnels en difficulté ne doivent absolument pas pâtir de cette situation, le SNPTES sera vigilant à ce qu'il n'y ait pas de vacances sur ce poste crucial.

Le SNPTES a une lecture différente de celle de la direction concernant le décret 2020- 1427 de novembre 2020 quant au rattachement du service de coordination de la prévention des risques qui est attribué à la DRH. Un courrier a d'ailleurs été adressé à Monsieur Samuel par les différents conseillers de prévention des différentes délégations régionales qui reste pour l'instant sans réponse.

Le SNPTES souhaite alerter sur le risque d'ingérence que peut produire cette nouvelle configuration.

**Pour toutes ces raisons, le SNPTES-UNSA a voté contre ces propositions.**

*Choisy-le-Roi, le 7 juillet 2023*